

## Dans ce numéro...

Subsides du Fonds du sport: aussi pour votre club ? .....	2
Luttez contre le dopage... ou gare à vos subsides ! .....	2
Rabais pour vos camps d'entraînement.....	2
Le SEPS à votre service.....	3
Jeunesse+Sport: encadrement et subventions...	3
Demandez notre dépliant sur l'alimentation sportive.....	3
Le poids économique du sport en Suisse: lourd !.....	4
Cool & Clean: votre engagement éthique .....	4
Une initiative populaire pour le bien du sport.....	4

## Fondation pour jeunes champions Des subsides pour l'élite

Vous avez dans votre club ou votre association un-e jeune championne de très bon niveau national dont la situation financière mériterait un petit coup de pouce? Financée aux deux tiers par le Fonds du sport, la Fondation d'aide aux sportifs vaudois (FASV) attribue chaque année des bourses de 1'000 à 1'500 francs à quelques dizaines de Vaudois méritants âgés de 14 à 25 ans. Les lauréats sont choisis en fonction de leur potentiel sportif et du sérieux de leur formation professionnelle, sur la base du dossier de candidature et d'un entretien.

☼ Téléchargez le formulaire de candidature sur le site [www.vd.ch/seps](http://www.vd.ch/seps), sous «Documents».

## Quels subsides, quelles aides, quels programmes pour les clubs ? Lisez-nous, c'est pour vous !



Quels types d'aides financières pouvez-vous demander à la Commission du Fonds du sport vaudois (ex Sport-toto) et à quelles conditions ? Quelles sont les nouveautés qui vous concernent dans le programme fédéral de formation des entraîneurs Jeunesse+Sport ? Quelles sont les initiatives de la Confédération ou du canton qui concernent le sport et qui pourraient être utiles à votre club ? Quelle documentation est à votre disposition à propos de thèmes sportifs intéressants (dopage, alimentation sportive, etc.) ? Présidentes et présidents de clubs, cette nouvelle publication est prioritairement pour vous. Tous ces renseignements, vous les trouverez chaque année dans cette lettre d'information, sous une forme simple et brève. Parmi ses missions, le SEPS doit informer et soutenir le sport associatif. Il le fait actuellement notamment en organisant chaque année une séance à laquelle tous les présidents des 43 associations sportives cantonales doivent être présents. Mais cette solution a ses défauts. D'une part, nous ne sommes pas certains que l'infor-

mation redescende de manière efficace dans les quelque 1500 clubs vaudois, d'autre part, une séance de quatre heures ne permet pas d'aborder tous les thèmes souhaités. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de rédiger désormais cette publication annuelle qui sera envoyée à tous les présidents des associations et clubs vaudois (ainsi qu'à quelques autres destinataires), sans coût supplémentaire pour la collectivité puisque ce courrier est joint à notre envoi habituel concernant le Mérite Sportif. Nous espérons que vous la lirez, que vous en ferez part à votre comité, que cela vous donnera des idées et, surtout, que nous vous aurons été utiles ! N'hésitez pas, le cas échéant, à nous faire part de vos réactions. Dans l'attente de vous retrouver sur un terrain ou dans une salle quelque part dans notre canton, en vous remerciant de votre engagement pour la promotion du sport, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du SEPS vous adressent leurs salutations les meilleures.

Le chef du service EPS  
Nicolas Imhof  
[nicolas.imhof@vd.ch](mailto:nicolas.imhof@vd.ch)

## Besoin d'un bus pour votre club ou association ? Louez celui du SEPS à des conditions avantageuses !

Vous avez besoin d'un mini-bus pour emmener votre club ou une équipe disputer une compétition ? Grâce au Fonds du sport, le SEPS peut vous en louer un à des conditions particulièrement intéressantes:

- frs 140.- / jour pour une durée de 1 à 2 jours
- frs 110.- / jour pour une durée de 3 à 5 jours
- frs 100.- / jour dès 6 jours
- frs 200.- pour un week-end de deux jours
- frs 250.- pour trois jours dont un week-end



☼ Comportant 14 places (chauffeur compris), ce bus est très demandé. Songez à le réserver suffisamment tôt à l'aide du formulaire que vous trouverez sur: [www.vd.ch/seps](http://www.vd.ch/seps) - rubrique «Les différents secteurs du service», puis «Sport associatif», «Location du bus». Renseignements au 021 / 316 39 36.

## Le Fonds du sport vaudois redistribue 8 millions de francs chaque année Plus votre club est actif, plus il aura droit à des subsides !

La Commission du Fonds du sport vaudois est chargée par le Conseil d'Etat de redistribuer la part des bénéfices annuels de la Loterie romande dévolus au sport vaudois. Ainsi, chaque année, ce sont environ 8 millions de francs qui sont remis à des clubs, associations cantonales, sportifs d'élite, organisateurs de manifestations ou communes pour financer leurs activités et investissements sportifs.

Seuls les sports reconnus par Swiss Olympic sont subsidiés. Le Fonds du sport n'a pas le droit de soutenir ce qui relève d'une obligation légale (par exemple la construction de salles de sport pour l'éducation physique scolaire).

Le Fonds du sport est divisé en différentes parts, toutes régies par des directives d'attribution que vous pouvez trouver sur le site [www.vd.ch/seps](http://www.vd.ch/seps).

**1. Aménagement de terrains et locaux de sport:** un pourcentage est octroyé pour toute rénovation ou construction d'infrastructure sportive d'utilité publique. **Bénéficiaires:** tout (futur) propriétaire d'infrastructure sportive à but non lucratif.

**2. Camps sportifs et sport scolaire:** le Fonds du sport soutient financièrement les camps sportifs scolaires ou de clubs qui répondent à certaines conditions. Cette part permet aussi de subsidier l'achat par les écoles de matériel pour l'initiation à des activités sportives spécifiques. **Bénéficiaires:** écoles, clubs, associations sportives.

**3. Achat de matériel sportif:** un pourcentage est attribué sur tout achat de matériel sportif par les clubs. **Bénéficiaires:** clubs.

**4. Manifestations sportives:** le Fonds du sport soutient financièrement toutes les manifestations sportives organisées sur sol vaudois, à but non lucratif et qui concernent un sport reconnu par Swiss Olympic. **Bénéficiaires:** tous les organisateurs

(clubs, communes, associations cantonales, etc.).

**5. Associations cantonales:** la quarantaine d'associations sportives vaudoises se partagent annuellement la somme de CHF 1'500'000.-, répartis selon une grille multi-critères établie par le SEPS. **Bénéficiaires:** les associations sportives cantonales.

**6. Clubs de l'élite en sport collectif:** une vingtaine de clubs vaudois qui évoluent en LNA ou LNB dans un sport collectif relativement répandu se partagent annuellement la somme de CHF 800'000.-, répartis selon une grille multi-critères établie par le SEPS. **Bénéficiaires:** les clubs de l'élite en sport collectif.



**7. Soutien de sportifs en sport individuel et à la Fondation d'aide aux sportifs vaudois (FASV):** les détenteurs vaudois d'une carte Swiss Olympic or, argent ou bronze en sport individuel touchent automatiquement la somme annuelle de CHF 7'000.-; les espoirs âgés de 14 à 25 ans peuvent s'adresser à la FASV pour une aide plus modeste. **Bénéficiaires:** la relève sportive vaudoise et les meilleurs sportifs d'élite en sport individuel.

**8. Soutien à l'exploitation des centres sportifs:** tous les clubs ou écoles qui utilisent les centres sportifs reconnus

par le Fonds du sport (actuellement: Leysin et la Vallée de Joux) ont un rabais de 20% sur les tarifs pratiqués. **Bénéficiaires:** écoles, clubs et associations cantonales.

**9. Soutien des clubs sportifs élite en sport individuel:** chaque association cantonale en sport individuel peut proposer deux projets de clubs, hors budget ordinaire, à durée déterminée, avec un objectif sportif précis. Ces projets pourront être subsidiés par le Fonds du Sport. **Bénéficiaires:** clubs de l'élite en sport individuel.

**10. Nouvelle part: soutien aux sportifs ou clubs vaudois participant aux championnats (coupe) d'Europe ou du monde en catégorie élite:** un barème des subsides est appliqué en fonction du nombre d'athlètes envoyés (équipe) et de la zone de compétition (Europe ou hors Europe). **Bénéficiaires:** clubs ou sportifs d'élite en sport individuel.

☼ *Présidentes, présidents de club, songez-y: votre club peut être concerné par des subsides relevant des parts 1 - 2 - 3 - 4 - 6 - 8 - 9 et 10. N'hésitez pas à vous renseigner au secrétariat de la Commission du Fonds du sport: 021/316 39 36 ou sur le site internet: [www.vd.ch/seps](http://www.vd.ch/seps) sous «Documents».*

### Stage d'entraînement ? Rabais spéciaux

Désireux de mettre en valeur les infrastructures sportives vaudoises, le Fonds cantonal du sport et le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) proposent des rabais à tous les clubs, toutes les écoles ou associations sportives vaudoises qui utilisent les infrastructures des centres sportifs reconnus comme tel.

Actuellement, les centres sportifs de Leysin et de La Vallée de Joux sont concernés. Si vous vous y rendez et annoncez votre qualité de club, association ou classe vaudoise, vous bénéficierez automatiquement d'un rabais de 20%. A l'heure de décider où pratiquer vos activités sportives, songez-y !

### Lutte contre le dopage Attention à vos subsides !

Agissant dans le domaine de la prévention contre le dopage par le financement de conférences dans les classes spéciales sport-art-études des gymnases vaudois, la Commission du Fonds du sport a décidé d'être également active au niveau répressif. Dès 2008, tout sportif vaudois convaincu de dopage, d'acte de violence ou de tricherie sera suspendu à vie de tout

subside individuel. Son club pourra aussi être privé de subsides (par exemple pour ses infrastructures, l'achat de matériel, l'organisation de manifestations, etc.) pour une durée à déterminer en fonction de son degré d'implication, de la mise sur pied ou non d'actions de sensibilisation et de prévention. Le Fonds du sport espère ainsi responsabiliser l'entourage sportif des athlètes.

## Prenez part au programme fédéral Jeunesse + Sport Améliorez la qualité de votre encadrement sportif... et gagnez plus !

La plupart d'entre vous le savez probablement déjà, le programme fédéral Jeunesse + Sport concerne environ 70 disciplines sportives. Il constitue une formidable institution pour la promotion du sport en Suisse (60'000 moniteurs, 550'000 participants).

J+S vise particulièrement les jeunes de 10 à 20 ans (une extension aux 5-10 ans est en cours), avec pour objectifs de:

- les inciter à découvrir leurs capacités et à les développer;
- leur donner de bonnes bases sportives;
- les amener à avoir un rapport harmonieux avec leur corps;

- développer chez les enfants et les adolescents une attitude «fair-play», non seulement dans le sport, mais dans la vie en général;
- leur permettre d'assumer progressivement certaines responsabilités, d'exercer à leur tour la fonction de moniteur ou d'entraîneur;
- les aider à relever de nouveaux défis sportifs adaptés aux besoins de leur âge.

Jeunesse + Sport soutient les clubs:

- en proposant des formations de base pour les entraîneurs et des formations continues de grande qualité à un coût modeste;
- en garantissant un soutien financier;

- en mettant à disposition des documents didactiques performants et du matériel en prêt.

En d'autres termes, plus vous formez d'entraîneurs J+S qui seront actifs dans votre club, plus vous toucherez de subsides. Pour la qualité de votre encadrement comme pour vos finances: songez-y !

☀ Renseignements:  
J+S Vaud  
tél. 021 316 39 61  
e-mail: jsvaud@vd.ch



## Le Service de l'éducation physique et du sport qu'est-ce que c'est ? Le SEPS: un service à votre service !

Rattaché depuis 2002 au département de l'économie dirigé par M. le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) est un des plus petits services de l'Etat avec l'équivalent d'environ 17 collaboratrices et collaborateurs à plein temps et 5,5 millions de francs de budget annuel.

Sur la base d'une loi cantonale datant de 1975 et actuellement en révision, le SEPS regroupe en son sein toutes les activités étatiques qui peuvent être liées au sport. Ses principales missions sont donc:

- **mener la politique générale du sport** dans le canton de Vaud. Responsable: Nicolas Imhof.
- **contrôler et animer l'éducation physique** dans tous les degrés d'enseignement (contenus de l'enseignement, prescriptions de sécurité, sport-études, rythmique, sport scolaire facultatif, prévention santé, fair-play, dopage, etc.). Responsables: Jean Aellen, Claudine Borlat, Christophe Botfield, Florian Etter.
- **organiser et développer Jeunesse + Sport Vaud** (organisation de plus de 80 cours de formation et de perfectionnement par année pour près de 2'000 participants, plus de 2500 annonces J+S chaque année pour près de 45'000 jeunes Vaudois). Responsable: Michel Pirker.
- **gérer, exploiter et assurer la distribution du Fonds du Sport** (plus de 1000 subsides distribués chaque année, pour une somme totale d'environ 8 millions de francs). Responsable: Marcel Parietti.

- **assurer le lien avec les associations sportives cantonales (43) et les clubs (près de 1500)**, y compris organiser la cérémonie annuelle du Mérite Sportif Vaudois, en collaboration avec l'Association vaudoise de la presse sportive. Responsable: Marcel Parietti.
- **développer le sport pour tous**. Responsable: Marcel Parietti.
- **planifier, conseiller, contrôler et coordonner en matière d'équipements sportifs** (notamment l'édition et le contrôle de prescriptions liées à la sécurité). Responsable: Yann Borboën.
- **favoriser l'accueil de fédérations** (actuellement 24), organisations (20) et manifestations sportives internationales sur sol vaudois. Ces activités se font pour leur plus grande part en collaboration avec la commune de Lausanne. Responsable: Cosima Deluermoz.

Dans le cadre ou en marge de ses missions, le SEPS soutient ou participe aux activités de différentes institutions, organisations, manifestations, parmi lesquelles la Fondation d'aide aux sportifs vaudois. Il édite plusieurs publications dont un catalogue annuel des camps sportifs de vacances.

## Alimentation sportive Demandez notre dépliant

Que faut-il manger avant une compétition ? Pendant ? Après ? A quel moment faut-il ingurgiter quoi ? Comment éviter crampes et courbatures ? Que boire pour mieux récupérer après l'effort ? Que penser des compléments énergétiques ?

Afin de répondre à ces questions essentielles à la performance de tout sportif, le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) et l'Espace prévention Lausanne ont édité un dépliant. Destiné prioritairement aux jeunes, intitulé «Bien manger, c'est gagner !», nous le joignons à ce courrier.

Ce flyer revient sur les notions de base et donne quelques petits trucs très pratiques. Vous pouvez réserver gratuitement et venir chercher ce document au SEPS (chemin de Maillefer 35 au Mont-sur-Lausanne) afin de le distribuer à vos membres, et plus particulièrement à vos juniors.

Si vous souhaitez approfondir le sujet, l'Espace Prévention Lausanne ([www.espace-prevention.ch](http://www.espace-prevention.ch)) se tient à votre disposition afin de mettre sur pied, par exemple, une conférence donnée par une spécialiste de la nutrition sportive à l'intention de vos membres ou de votre équipe d'entraîneurs.

Technique et tactique, oui. Mais il ne faut pas oublier l'alimentation: elle fait aussi partie des conditions essentielles pour de bons résultats et des plans d'entraînement efficaces.

☀ Demande de renseignements: [info.seps@vd.ch](mailto:info.seps@vd.ch) ou par téléphone 021.316.39.39

## Poids économique du sport en Suisse Plus important que l'horlogerie ou la chimie !

En 2007, l'Office fédéral du sport (OFSP) a commandité une grande étude sur le poids économique du sport dans notre pays. Celle-ci a pris en compte absolument toutes les retombées économiques directes et indirectes du sport, des manifestations de toute taille au tourisme sportif (dont le ski représente une grande partie), du commerce sportif à la construction et la gestion des infrastructures, en passant par l'activité des fédérations et associations, l'enseignement ou encore les activités médiatiques liées au sport.

Une fois tous ces aspects quantifiés, il s'avère que le sport en Suisse représentait en 2005 (année de référence de l'étude):

- un chiffre d'affaires de plus 15 milliards de francs par année
- 1,8% du produit intérieur brut (PIB)
- 80'300 emplois, soit 2,5% du marché du travail (plus que l'industrie chimique et pharmaceutique - 1,9% - que les assurances - 1,5% - ou l'industrie horlogère - 1%).
- une valeur ajoutée de 8 milliards de francs par année, soit autant que l'agriculture et l'industrie forestière.

Avec 27% (2,16 milliards de francs), le tourisme est le secteur sportif qui apporte le plus de valeur ajoutée, devant les installations sportives (23%), les activités des clubs, associations et fédérations sportives (12%) ainsi que le commerce de détail (12%).

A noter quand même que si les accidents du sport entraînent des coûts économiques, les activités de sauvetage, de transport, de traitement et d'administration de ces accidents génèrent une valeur ajoutée brute annuelle de plus de 600 millions de francs !

Cette étude n'a pas été différenciée par canton, mais on sait que dans le canton de Vaud, la présence de 24 fédérations et 20 associations internationales liées au sport (CIO, Tribunal arbitral du sport, etc.) génère chaque année plus de 200 millions de francs de retombées pour le canton, ainsi que plus d'un millier d'emplois.

✧ Le rapport en français est disponible sur le site du seps [www.vd.ch/seps](http://www.vd.ch/seps)

## Avec le programme fédéral «Cool and clean» Promouvez le fair-play dans votre club !

Un club sportif doit évidemment avoir pour objectif de faire progresser ses membres en vue d'obtenir des résultats, mais il doit aussi leur transmettre certaines valeurs universelles liées au sport. Le programme «Cool and clean» est là pour ça. Militant pour un sport loyal et sain, il s'agit du plus grand programme de prévention suisse dans le sport, qui regroupe depuis mars 2006 tous les projets de prévention antérieurs.



Les groupes cibles sont les jeunes de 10 à 20 ans et les moniteurs qui pratiquent un sport en Suisse et qui sont enregistrés auprès de Jeunesse + Sport (J+S), ainsi que les «Swiss Olympic Talents» (titulaires d'une carte Talents) et leurs entraîneurs.

### Les 5 engagements sont l'outil principal de «Cool and clean».

1. Je veux atteindre mes objectifs - Je veux accéder à l'élite
2. Je me comporte avec fair-play!

3. Je réussis sans dopage!
4. J'évite la consommation de tabac, d'alcool et de cannabis!
5. Le cinquième objectif est fixé par chaque participant (club, équipe) du programme «Cool and clean».

Les responsables et moniteurs/entraîneurs sportifs peuvent inscrire leur club/équipe dans le programme «Cool and clean», attestant ainsi de leur volonté de pratiquer leur sport dans les règles éthiques ([www.coolandclean.ch](http://www.coolandclean.ch)). Ce faisant, ils reçoivent gratuitement du matériel didactique et promotionnel lié à la défense de l'éthique et du fair-play.

«Cool and clean» organise aussi des concours spécifiques autour du thème de l'éthique. Cette année, tous les clubs/équipes/groupes peuvent participer jusqu'au 31 juillet à un concours «Un sport sans fumée» doté de CHF 150'000.- en espèces.

✧ Les conditions du concours et formulaires d'inscription figurent sur le site internet [www.unsportsansfumee.ch](http://www.unsportsansfumee.ch) et dans le dépliant que le SEPS joint à cet envoi.

## Subsides sportifs en danger Une initiative populaire à signer de suite

Actuellement, plus de 85% des subsides cantonaux versés pour le sport proviennent du Fonds du sport, donc de la part qui revient au canton de Vaud des bénéfices annuels de la Loterie Romande. Cela représente environ 8 millions de francs chaque année. Seuls 15% des subsides sont pris sur le budget de l'Etat, soit l'argent du contribuable. Or, les bénéfices de la Loterie Romande sont menacés.

Depuis plusieurs années déjà, la Commission fédérale des maisons de jeux (CFMJ) tente de limiter le champ d'action de la LoRo. Elle veut par exemple interdire le Tactilo, qui représente plus du tiers des bénéfices annuels. Simultanément, la Confédération travaille à une nouvelle loi que l'on craint défavorable aux loteries d'utilité publique qui sont au bénéfice des cantons. A cause de ces attaques, le Fonds du sport disposera de 8% d'argent en moins l'année prochaine! Et si le Tactilo venait à être interdit, c'est probablement de plus de 3 millions de francs dont le sport vaudois (clubs, associations cantonales, communes, sportifs d'élite, organisateurs de manifestations, etc.) se verrait privé.

C'est notamment pour cela qu'un comité a lancé une initiative intitulée «Pour des Jeux d'argent au service du bien commun». Celle-ci vise à clarifier les rôles et compétences des uns et des autres (Confédération/cantons, casinos/sociétés de loterie) et à préserver l'utilité publique des loteries coordonnées par les cantons. L'enjeu du débat est crucial pour le sport vaudois et suisse. Pour certains clubs et organisateurs, il est même peut-être vital.

✧ L'initiative peut être téléchargée sur le site [www.biencommun.ch](http://www.biencommun.ch). Le délai de récolte des signatures est fixé au 22 octobre 2009, mais les initiants aimeraient déposer leur texte le plus vite possible à la Chancellerie fédérale.

### Impressum

Rédaction: SEPS - Mise en page et réalisation: Nicolas Imhof, Yves Claude  
Impression: Atelier Grand, En Budron H20, 1052 Le Mont-sur-Lausanne